

Les dernières décisions du Département de l'Indre

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHÂTEAURoux, LE 1ER OCTOBRE 2026

Au cours de la Commission permanente du lundi 28 septembre 2026 présidée par Marc Fleuret, Président du Département de l'Indre, plusieurs dossiers ont été examinés et adoptés. Voici les principales décisions :

SOLIDARITÉ

Lutte contre la désertification médicale :

- **15.000 €** sont accordés à un masseur-kinésithérapeute pour son installation dans la commune de Châteauroux
- **500 €** par mois sont attribués à 5 étudiants en pharmacie effectuant leur stage dans une officine de l'Indre pour leurs frais de transport ou autres

23.800 € sont accordés au Foyer de Jeunes Travailleurs de Châteauroux pour la réalisation d'actions socio-éducatives et d'insertion sociale et professionnelle

20.000 € sont attribués à la commune de Lignerolles pour financer une structure d'accueil familial regroupé

GRANDS INVESTISSEMENTS

Produits des amendes de police : une enveloppe de **331.797 €** a été répartie pour financer des aménagements dans 7 communes

ATTRACTIVITÉ, TOURISME ET CULTURE

Fonds Patrimoine : **17.017 €** sont attribués à 4 opérations de restauration du patrimoine bâti indrien

Soutien au Festival Le Son Continu : une subvention exceptionnelle de **12.704 €** est attribuée à l'association "Le Son Continu" pour lui permettre de préparer l'édition 2027

ÉDUCATION ET TRANSPORTS

Les affectations des autorisations de programme votées pour le programme 2025 d'investissement dans les collèges sont ajustées comme suit :

- **Collège "Stanislas Limousin à Ardenes** - Rafrâichissement via les CTA et travaux divers (ACC ilots de chaleur) : **+40.000 €**
- **Collège La Fayette à Châteauroux** - Réfection plateau sportif (Travaux divers) : **+15.000 €**
- **Collège Joliot Curie à Châtillon-sur-Indre** - Rafrâichissement via les CTA et travaux divers (Travaux divers) : **+50.000 €**

Fonctionnement des collèges publics : **65.037 €** sont alloués au collège Diderot d'Issoudun

JEUNESSE ET SPORTS

Sport individuel de haut niveau :

- Une bourse de **457 €** est accordée à Alice Métais, licenciée à la Berrichonne Athlétic Club
- Une bourse de **457 €** est accordée à Xavier-Guillaume Valledor, licencié à l'Union Sportive Argentonaise

SERVICE PRESSE

Paul GARY - Attaché de presse
pgary@indre.fr - presse@indre.fr
02 54 08 36 81 - 06 80 59 64 92



[Voir la version en ligne](#) • [Se désabonner](#)